

La vente de la villa LES CHARMETTES

par Martine AGOSTA

1- La présente résolution a pour objet d'entériner la vente de la villa Les Charmettes pour le prix de 300.000 € ce qui nous apparaît particulièrement faible.

Pour information, cette villa construite dans les années 1913 possède une parcelle de 6.165 m² avec une surface plancher de 1.600 m². Ce qui veut dire que cette vente intervient pour un prix au m² de :

$$300\ 000\ \text{€} / 1.600\ \text{m}^2 = 187,50\ \text{€ du m}^2 !$$

Alors que, par ailleurs, la consultation de site d'annonces immobilière sur Jausiers montre qu'une simple bergerie de 6 pièces se vend à Jausiers toujours au prix de **819.000 €**, soit **3.000 € du m²** (pour info annonce du 30 novembre 2023).

Même avec des travaux de rénovation à prévoir le prix de la villa des CHARMETTES telle qu'il apparaît est plus que dérisoire, ce qui permettrait même de justifier un recours en nullité de la vente pour vileté du prix.

2- Au-delà du prix, cette vente pose également trois questions :

- En premier lieu et sous réserves de vérification, la villa a été **donnée à la ville à charge d'en faire des Colonies de vacances pour les enfants hyérois** ;
- Or, le bénéficiaire d'une donation, ici la commune, ne peut pas s'affranchir des charges de ladite donation de son propre chef et doit en demander l'autorisation en justice dans les conditions de l'article 900-2 du Code Civil ;
- À ce jour, nous n'avons aucun élément d'information sur la rédaction des clauses de la donation et sur la façon dont la ville s'est affranchi des charges pesant sur celle-ci.

En second lieu, cette cession interroge sur :

- La façon dont la ville se défait de son patrimoine et des services qu'il a pourtant rendu aux enfants hyérois pendant 67 ans, jusqu'à sa fermeture (sous votre mandature en 2014).

Je rappelle, en effet, que depuis 1947 c'est plusieurs générations qui ont bénéficié des colonies à Jausiers, la génération des enfants hyérois nés pendant la guerre, heureux au sortir de la libération de goûter aux joies de la montagne, leurs enfants, leurs petits-enfants et pour certains leurs arrière petits-enfants, et parmi notre conseil plusieurs d'entre nous ou de notre famille proche y sont allés eux-mêmes.

Au-delà de la nostalgie qui nous submerge à l'annonce de cette vente, car un nombre important de hyérois y est toujours farouchement opposé, c'est toute la politique municipale à l'égard de l'enfance et notamment les plus défavorisés qui se trouve remise en question.

Pour certains enfants en effet, le séjour à Jausiers était le seul séjour en montagne dont ils pouvaient bénéficier au cours de leur jeunesse pour y effectuer des activités ludiques qu'ils découvraient pour la première fois à Jausiers. Le ski la randonnée, les feux de camps, le bivouaque en montagne, les sorties au lac et pleins d'autres moments aussi intenses qu'inoubliables pour eux. C'était si bien qu'ils y allaient enfants et y revenait plus âgés moniteurs ou animateurs sportifs pour se construire dans leur vie d'adultes.

Enfin, au-delà des enfants,

- Le site de Jausiers a été utilisé au cours des dernières années, avant sa fermeture, par le CCAS pour le séjour des personnes âgées notamment en automne.

C'est donc également la politique de la ville à l'égard du 3^{ème} âge qui est impactée par cette disparition et la vente de la villa des Charmettes.

On aurait pu imaginer des solutions moins radicales si telle avait été une volonté politique réelle de conservation de notre patrimoine auquel nous sommes pourtant très attachés.

Outre les séjours de colonie de vacances pendant les vacances scolaires, il aurait été possible d'imaginer la mise à disposition aux groupes scolaires pour les classes de neiges et classes vertes toute l'année y compris à d'autres communes, ou à des associations pour des stages sportifs, voir à des particuliers pour des événements familiaux, tout était possible à concevoir pour rentabiliser son fonctionnement.

Hélas, depuis 2014 la colonie de vacances est fermée sous des prétextes budgétaires et de remise en état sans que le moindre effort n'ait même été envisagé pour la faire revivre. Car déjà se profilait une décision prise unilatéralement sans appel de votre part.

Vous aviez indiqué en 2016 un budget de fonctionnement de 121.000 € par an et le chiffre de 1 million d'euros pour sa rénovation.

Pourtant, la ville est capable de dépenser plus, le budget du musée de la Banque c'était 4 millions d'euros initial, et celui de la place Clemenceau 14 millions sans même parler des dépassements.

Vous vous targuez d'agir avec raison et pragmatisme en dehors de toute utopie c'était le propos de votre réaction à la précédente pétition contre la vente de Jausiers qui avait sensibilisé et recueilli plus de 500 signatures en 2016 mais vous resterez pourtant le maire qui a bradé pour un prix dérisoire les vacances, le souvenir et les rires de quatre générations d'enfants et ceux des adultes que nous sommes devenus sans respect pour notre identité hyéroise.

Pour cette politique, que nous n'approuverons pas, nous voterons CONTRE cette résolution.

Le groupe HTN